

Belgium-Brussels: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 112/2023 13/06/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université Saint-Louis - Bruxelles

National registration number: 0413.332.242_24363

Postal address: Boulevard du Jardin botanique 43

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: adele.mamay-mbata@usaintlouis.be

Telephone: +32 22117817

Internet address(es):Main address: <https://www.usaintlouis.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=485218>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=485218>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Universit%C3%A9+Saint-Louis+-+Bruxelles-USL-STB-2023.02-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=53659>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Université

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public de services ayant pour objet la maintenance des installations techniques des immeubles de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, situé rue de l'Ommegang n°6 à 1000 Bruxelles

II.1.2. Main CPV code

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché est un marché public de service ayant pour objet la maintenance des installations techniques, HVAC (chauffage, ventilation, conditionnement...), et des installations de détections incendies des immeubles de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, situés rue de l'Ommegang n° 6 (niveaux -2 à +4 et en toiture) à 1000 Bruxelles, bâtiment dit « Ommegang ». Les prestations de maintenance couvertes par le présent marché visent toutes les interventions liées à l'entretien, au dépannage et à la réparation des installations susmentionnées.

La main d'œuvre pour le dépannage est comprise dans le poste dépannage et/ou entretien courant.

Le terme « réparation » comprendra toutes les interventions ponctuelles de réparation des installations qui devront être effectuées au cours de la durée du présent marché, à la demande de l'adjudicateur. Si la réparation n'est pas réalisable immédiatement, l'adjudicataire réalisera, si possible, un dépannage provisoire afin de remettre en fonction l'installation. La réparation définitive devra alors être réalisée par la suite dans les meilleurs délais.

Pour les interventions, tant en entretien qu'en réparation, l'évacuation et l'élimination des déchets produits par l'exploitation et ce, conformément aux normes en vigueur dans la région concernée, est à charge de l'adjudicataire.

Ces prestations seront réalisées conformément aux dispositions techniques reprises dans la deuxième partie du cahier spécial des charges, dans laquelle les installations sont décrites et les prestations sont définies.

Les prestations visées par le présent marché sont reprises sous le code CPV 50700000 – Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: Bruxelles

II.2.4. Description of the procurement

Le Marché est un marché public de service ayant pour objet la maintenance des installations techniques, HVAC (chauffage, ventilation, conditionnement...), et des installations de détections incendies des immeubles de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, situés rue de l'Ommegang n° 6 (niveaux -2 à +4 et en toiture) à 1000 Bruxelles, bâtiment dit « Ommegang ». Les prestations de maintenance couvertes par le présent marché visent toutes les interventions liées à l'entretien, au dépannage et à la réparation des installations susmentionnées.

La main d'œuvre pour le dépannage est comprise dans le poste dépannage et/ou entretien courant.

Le terme « réparation » comprendra toutes les interventions ponctuelles de réparation des installations qui devront être effectuées au cours de la durée du présent marché, à la demande de l'adjudicateur. Si la réparation n'est pas réalisable immédiatement, l'adjudicataire réalisera, si possible, un dépannage provisoire afin de remettre en fonction l'installation. La réparation définitive devra alors être réalisée par la suite dans les meilleurs délais.

Pour les interventions, tant en entretien qu'en réparation, l'évacuation et l'élimination des déchets produits par l'exploitation et ce, conformément aux normes en vigueur dans la région concernée, est à charge de l'adjudicataire.

Ces prestations seront réalisées conformément aux dispositions techniques reprises dans la deuxième partie du cahier spécial des charges, dans laquelle les installations sont décrites et les prestations sont définies.

Les prestations visées par le présent marché sont reprises sous le code CPV 50700000 – Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Il est conclu pour une durée de 2 ans, renouvelable une seule fois, soit 4 années maximum.

La reconduction du Marché sera tacite, sauf disposition contraire du pouvoir adjudicateur.

La non-reconduction du Marché devra être expresse et notifiée par l'adjudicateur au plus tard 3 mois avant l'échéance annuelle du marché. Dans le cas où le Marché n'est pas reconduit, l'adjudicataire ne peut réclamer des dommages et intérêts du chef de cette décision.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/07/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 10/07/2023 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:
2027

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance francophone de bruxelles

Postal address: Place Poelaert 1

Town: Bruixelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal de première instance francophone de bruxelles

Postal address: Place Poelaert 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Université Saint-Louis Bruxelles

Postal address: Boulevard du jardin botanique 43

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/06/2023